

SAIMINE

PROGRAMME DE FORMATION Réaliser des techniques de prothésie ongulaire Certification RS7100

Cette formation prépare à la certification professionnelle RS7100 – Réaliser des techniques de prothésie ongulaire, inscrite au Répertoire Spécifique (RS) de France compétences. Elle est délivrée par FORMATION NAIL-PRO91, certificateur officiel. L'organisme de formation **SAIMINE BEAUTY**, partenaire habilité, accompagne les apprenant(e)s dans la préparation de l'examen officiel.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INTITULÉ DE LA FORMATION : Préparation à la certification RS7100 - Techniques professionnelles de prothésie ongulaire

CODE CERTIFICATION FRANCE COMPÉTENCES : RS7100

CERTIFICATEUR OFFICIEL : FORMATION NAIL-PRO91

ORGANISME DE FORMATION (PARTENAIRE HABILITÉ) : SAIMINE BEAUTY

NDA : 11770840277 (auprès du préfet de région de : Île-de-France)

SIRET : 922 873 815 00018

ADRESSE: 37 rue Berlioz, 77290 MITRY-MORY

FORMAT PÉDAGOGIQUE : 100% présentiel

VOLUME HORAIRE TOTALE : 35h ou 70h selon le parcours choisi

VERSION DU PROGRAMME : V1.3 – mise à jour le 12/05/2026

Actualisation régulière en fonction des évolutions du référentiel RS7100 et des directives du certificateur.

OBJECTIF DE LA CERTIFICATION :

La formation permet aux apprenant(e)s d'acquérir les compétences requises pour obtenir la certification RS7100, à savoir :

1. Analyser et réaliser un diagnostic client précis et adapté (soins à envisager, attentes, risques liés à l'état des ongles).
2. Appliquer des règles strictes d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques professionnels lors des prestations.
3. Maîtriser les principales techniques de prothésie ongulaire, y compris préparation des ongles, pose de gel ou résine, finitions et corrections de forme.
4. Réaliser des décorations de base et des techniques élémentaires de nail art.
5. Assurer l'entretien et les soins professionnels des ongles (retouche, entretien périodique).

OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre à l'apprenant(e) d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de prestations professionnelles de prothésie ongulaire. Elle vise la maîtrise des techniques de préparation, d'extension, de modelage, de mise en forme, de stylisation et de dépose, dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques applicables au métier.

L'apprenant(e) développe progressivement son autonomie technique, sa capacité d'analyse de l'ongle naturel ainsi que son sens de l'esthétique, afin de pouvoir proposer des prestations fiables, durables et adaptées aux besoins de la clientèle.

La formation est dispensée conformément aux compétences et exigences définies dans le référentiel RS7100, notamment :

- Les compétences professionnelles visées,
- les modalités pédagogiques attendues pour la préparation à l'examen,
- les conditions d'exercice et de réalisation des techniques évaluées lors de la certification.

COMPÉTENCES ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS (RS7100)

À l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable de réaliser différentes techniques de prothésie ongulaire dans le respect des règles d'hygiène, d'esthétique et de sécurité, en répondant aux attentes de la clientèle et aux exigences professionnelles du secteur de la beauté des ongles.

C.1 : Veiller à l'organisation du plan de travail en préparant et nettoyant les outils de coupe et de ponçage lié à la prestation de prothésie ongulaire, en les désinfectant et en les positionnant de manière fonctionnelle, afin de s'assurer d'installer la cliente dans de bonnes conditions d'hygiène.

C.2 : Recueillir le besoin de la cliente en lui apportant un conseil spécifique lié à sa morphologie, son handicap ou toute autre spécificité, et en lui expliquant les différentes étapes de réalisation afin de s'assurer de l'utilisation de la technique la plus appropriée et ainsi s'assurer de l'obtention de l'esthétique souhaitée par la cliente.

C.3 : Réaliser l'ensemble des actions préparatoires sur les ongles de la cliente en mobilisant les techniques de matification et de déshydratation de l'ongle (suppression de la brillance naturelle de l'ongle), en s'assurant de la propreté de l'ongle (nettoyage des impuretés, repousse des cuticules...) et en veillant à produire la forme adaptée à la technique (si besoin d'extension) afin de s'assurer de la bonne adhérence des produits ongulaires et à terme de la bonne tenue de la prothésie ongulaire.

C.4 : Poser un chablon en dessous de l'ongle pour créer un support en s'assurant de son bon positionnement et en procédant à des découpes ajustées afin de réaliser l'extension au gel UV de la longueur et la forme souhaitée par la cliente

C.5 : Modeler un effet bombé sur la surface de l'ongle en utilisant le gel UV sur la zone de renfort en utilisant la technique de façonnage en diamant et en mobilisant le matériel adapté (ponceuse, limes...) afin d'obtenir un rendu esthétique lisse et sans défaut tout en s'assurant de la solidité de l'ongle.

C.6 : Styliser l'ongle artificiel en réalisant la pose de couleur à l'aide d'un vernis semi permanent ou en s'appuyant sur d'autres techniques (babyboomer notamment), en réalisant l'effet attendu (mat ou brillant, pailleté...) et en posant, le cas échéant les effets de style souhaités par la cliente (strass, stickers, effets miroirs, foil...) afin de finaliser la décoration de l'ongle selon le style artistique ou créatif souhaité par la cliente

C.7 : Réaliser la dépose d'un ongle artificiel en supprimant l'épaisseur de gel UV (ou la finition le cas échéant) en ponçant la surface et en s'assurant de retirer tous résidus (résidus de gel, vernis semi-permanent, effets artistiques divers...) afin de permettre à la cliente de retrouver un ongle naturel propre et sain ou de reposer une prothésie ongulaire adaptée à son souhait.

PUBLIC VISÉ, NIVEAU ET PRÉ-REQUIS

Public visé

La formation s'adresse :

- Aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau 3 dans les domaines de l'esthétique, du bien-être ou de la coiffure (ex. : CAP Esthétique ou équivalent),
- aux professionnels du secteur (salariés ou indépendants : esthéticiennes, coiffeurs, praticiens bien-être, etc.),
- aux personnes souhaitant exercer, créer ou développer une activité en prothésie ongulaire.

Débouchés professionnels

À l'issue de la formation, les apprenant(e)s peuvent exercer en tant que prothésiste ongulaire en institut de beauté, à domicile ou en indépendant, ou développer une activité complémentaire dans les métiers de l'esthétique et du bien-être.

Niveau

Débutant.

Pré-requis

- Être majeur (ou autorisation parentale pour les mineurs de + de 16 ans) et maîtriser l'expression écrite et orale en français.
- L'accès à la certification est réservé aux personnes titulaires d'un diplôme dans l'esthétique, le bien-être, la coiffure de niveau 3 (CAP esthétique ou autre). Les candidats sont soit des professionnels de ce secteur (esthéticienne, coiffeur, ...) salariés ou professionnels à leur compte possédant une activité ou ayant pour projet de création d'entreprise dans la prothésie ongulaire.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques :

- formation dispensée 100 % en présentiel, en groupe,
- enseignement au sein d'un espace dédié à la prothèse ongulaire, équipée en matériel professionnel adapté,
- mise à disposition de l'ensemble du matériel pédagogique nécessaire durant toute la formation.

La pédagogie repose sur :

- des démonstrations techniques réalisées par la formatrice,
- de la pratique guidée,
- des exercices supervisés,
- des mises en situation professionnelles,
- évaluations formatives permettant de mesurer la progression.

Documents remis et outils de suivi

Les documents et supports suivants sont fournis ou utilisés dans le cadre du parcours :

- livret pédagogique remis à chaque apprenant(e) le Jour 1,
- questionnaire de positionnement réalisé en amont de la formation,
- feuilles d'émargement quotidiennes signées par les apprenant(e)s,
- attestation de fin de formation à l'issue du parcours (35h ou 70h) pour les apprenant(e)s ayant suivi l'intégralité du parcours et respecté les obligations d'assiduité,
- certification RS7100 délivrée exclusivement par le certificateur en cas de réussite à l'examen,
- questionnaire de satisfaction en fin de session.

Travaux pratiques

Les apprentissages progressent du simple au complexe grâce à des travaux pratiques réalisés :

- sur main articulée,
- sur soi-même,
- entre apprenant(e)s,
- sur modèles vivants.

Ces étapes permettent d'assurer une montée progressive en compétence, conforme aux exigences professionnelles du métier.

Contenus théoriques abordés

- Hygiène et sécurité,
- Anatomie et structure de l'ongle,
- Pathologies et contre-indications,
- Règles de désinfection,
- Protocoles techniques appliqués à la prothèse ongulaire.

Accompagnement personnalisé

Chaque apprenant(e) bénéficie :

- d'un suivi individualisé,
- de retours techniques immédiats,
- d'ajustements ciblés selon sa progression.

Échanges interactifs

- Séances de questions/réponses,
- Analyse des difficultés rencontrées,
- Partage de bonnes pratiques techniques,
- Échanges collectifs favorisant la progression du groupe.

ORGANISATION DU PARCOURS ET CONDITIONS DE RÉALISATION

Parcours 35 heures

- Débute en même temps que le parcours 70h.
- Suit le même programme du Jour 1 au Jour 5.
- La fin du Jour 5 est aménagée de 2h30 pour respecter le volume total de 35h.
- Le parcours s'achève donc à l'issue du Jour 5.

Parcours 70 heures

- Débute au Jour 1.
- Se poursuit jusqu'au Jour 10, permettant un approfondissement technique renforcé.
- Intègre davantage de pratiques encadrées, de mises en situation et d'exercices de perfectionnement.

Présence des modèles vivants

Les séances pratiques en conditions réelles nécessitent la présence de modèles vivants.

Chaque apprenant(e) doit se présenter avec ses propres modèles aux créneaux prévus lors du parcours.

Modèles vivants requis :

- Parcours 35 heures : 2 modèles
- Parcours 70 heures : 4 modèles

JOUR	HORAIRE
3	9h15
4	9h15
7	9h15
9	9h15
10	13h15

En cas d'impossibilité pour l'apprenant(e)

Si un(e) apprenant(e) ne parvient pas à en trouver, l'organisme peut exceptionnellement proposer un modèle, sous réserve de disponibilité et sans garantie.

Dans certains cas, les modèles mis à disposition par SAIMINE BEAUTY peuvent être partagés entre plusieurs apprenant(e)s, en fonction de l'organisation pédagogique.

SEMAINE 1

JOUR	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	CONTENU PÉDAGOGIQUE / ACTIVITÉS
J1 (7h)	Découvrir les fondamentaux théoriques et acquérir les premiers gestes techniques : manucure, préparation de l'ongle et pose de gel	<ul style="list-style-type: none"> - Théorie : hygiène, anatomie, pathologies, matériels - Préparation et désinfection du poste de travail - Démonstration + pratique guidée : manucure combinée et préparation de l'ongle naturel - Démonstration + pratique guidée : réalisation des formes carrée, amande, coffin, stiletto (sur capsules) - Démonstration + pratique guidée : pose de gel complète sur capsules et chablon + vernis semi-permanent (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel
J2 (7h)	Maîtriser les techniques de pose, de dépose et de renforcement de l'ongle naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique guidée sous forme d'évaluation formative : pose de gel complète sur chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Démonstration + pratique guidée : dépose du gel à la ponceuse et à la lime (sur main d'entraînement ou sur soi) - Démonstration + pratique guidée : rubber base + vernis semi-permanent, puis dépose à la solution de fonte (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel
J3 (7h)	Développer les techniques de pose complète en situation professionnelle encadrée	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle encadrée : accueil et réalisation d'une pose de gel complète sur chablon, sur modèle vivant n°1 - Pratique guidée : pose de gel complète sur capsules et chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique guidée : dépose du gel à la ponceuse et à la lime - Analyse, corrections et bilan individuel de progression
J4 (7h)	Découvrir et intégrer les principales techniques de nail art à une pose complète	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle encadrée sous forme d'évaluation formative : accueil et réalisation d'une pose de gel complète sur chablon, sur modèle vivant n°2 - Démonstration + pratique guidée : techniques de nail art : french, baby boomer, strass, paillettes, chrome, effets croco/sucre, etc. (sur capsules) - Pratique guidée : pose de gel complète au choix sur chablon, avec intégration d'une French ou baby boomer (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel de progression

J5 (7h)	Approfondir les techniques de vernis semi-permanent et renforcer l'autonomie technique + matières complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique guidée : pose de vernis semi-permanent (sur main d'entraînement ou sur soi) - Démonstration + pratique guidée : techniques d'application en acrygel - Pratique semi-autonome : pose de gel complète sur capsules et chablon avec intégration d'un baby boomer (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique autonome : dépose du gel à la ponceuse et à la lime - Analyse, corrections et bilan individuel de progression <p>✚ Parcours 35 heures : L'épreuve d'évaluation certificative RS7100, d'une durée de 2h30, est programmée la semaine suivante et est intégrée au volume global de 35 heures. Le dernier jour de formation est aménagé afin de maintenir ce volume horaire.</p> <p>Les apprenant(e)s engagés sur le parcours 70 heures poursuivent la formation en présentiel dès la semaine suivante.</p>
------------	---	---

SEMAINE 2

JOUR	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	CONTENU PÉDAGOGIQUE / ACTIVITÉS
J6 (7h)	Perfectionner la rapidité et la précision d'exécution grâce aux techniques de pose sans limage	<ul style="list-style-type: none"> - Démonstration + pratique guidée : pose de gel complète sans limage sur capsules ou chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique semi-autonome sous forme d'évaluation formative : pose de gel complète sur capsules et chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel de progression
J7 (7h)	Renforcer l'autonomie dans la réalisation de prestations complètes sur modèle vivant	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle encadrée : accueil et réalisation d'une pose de gel complète sur chablon, sur modèle vivant n°3 - Pratique autonome : pose de gel complète sur chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique autonome : dépose du gel à la ponceuse et à la lime (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel de progression
J8 (7h)	Développer la rapidité d'exécution et la maîtrise technique en conditions chronométrées	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique autonome avec épreuve chronométrée sous forme d'évaluation formative : pose de gel complète sur chablon avec intégration d'un nail art (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique autonome : pose de gel complète sur chablon et capsules (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique autonome : dépose du gel à la ponceuse et à la lime (sur main d'entraînement ou sur soi) - Analyse, corrections et bilan individuel de progression
J9 (7h)	Consolider les acquis techniques et professionnels en situation réelle chronométrée	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle encadrée et chronométrée : accueil et réalisation d'une pose de gel complète sur chablon, sur modèle vivant n°4 - Pratique autonome avec épreuve chronométrée : pose de gel complète sur capsules et chablon (sur main d'entraînement ou sur soi) - Pratique autonome : dépose du gel à la ponceuse et à la lime - Analyse, corrections et bilan individuel de progression
J10 (7h)	Valider les compétences acquises à travers une prestation complète en autonomie et se présenter à l'examen de certification RS7100	<p>MATIN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique en autonomie avec épreuve chronométrée : pose de gel complète sur chablon, avec intégration d'une French et d'un baby boomer (sur main d'entraînement ou sur soi) <p>APRÈS-MIDI :</p> <p>✚ Retour des apprenant(e)s du parcours 35 heures pour l'épreuve certificative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Epreuve certificative RS7100 sur modèle vivant : <ul style="list-style-type: none"> • 15 minutes : diagnostic et fiche cliente • 2h15 : prestation complète • Jury : délibération et résultats • Certification RS7100 délivrée par le certificateur en cas de validation <ul style="list-style-type: none"> - Débrief final de fin de formation pour les parcours 35h et 70h - Remise de l'attestation de fin de formation - Enquête de satisfaction à chaud

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques utilisées

- Apports théoriques structurés (livret pédagogique complet remis en début de formation)
- Démonstrations techniques réalisées par la formatrice
- Ateliers pratiques progressifs :
 - entraînement sur main articulée,
 - pratique sur soi,
 - exercices entre apprenant(e)s,
 - puis pratique sur modèles vivants
- Mises en situation professionnelles encadrées
- Accompagnement individualisé avec corrections en continu
- Évaluations formatives régulières pour mesurer la progression

Supports remis aux apprenant(e)s

- Livret théorique complet regroupant l'ensemble des notions abordées
- Fiches protocoles détaillées (étapes pas à pas)
- Supports d'entretien et fiches cliente

Matériel pédagogique mis à disposition

- Espace dédié à la prothésie ongulaire
- Matériel professionnel complet pour les exercices pratiques
- Produits et consommables nécessaires fournis durant toute la formation

Modalités d'apprentissage

- Alternance systématique entre théorie, démonstration et pratique guidée
- Progression méthodique permettant une montée en compétence jusqu'à l'autonomie technique
- Pratique sur modèles vivants pour préparer les apprenant(e)s aux conditions réelles de l'évaluation RS7100

ÉVALUATION SUIVI ET CERTIFICATION

Admission en formation

Avant l'entrée en formation, chaque apprenant(e) réalise, lors d'un entretien préalable, un test d'admission et un bilan pédagogique visant à :

- évaluer ses connaissances et/ou son expérience préalable,
- recueillir ses objectifs et attentes professionnelles,
- identifier, le cas échéant, d'éventuels besoins spécifiques.

Suivi et évaluations continues

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long de la formation grâce à :

- l'observation régulière des gestes techniques,
- la progression des exercices (main articulée → soi-même → entre apprenant(e)s → modèles vivants),
- des échanges et bilans oraux réalisés à la fin de chaque journée,
- des retours individualisés permettant des ajustements progressifs.

Une grille d'évaluation interne, alignée sur les critères du référentiel RS7100, permet d'apprécier de manière objective la progression et la maîtrise des compétences attendues.

Organisation des sessions d'évaluation

- Sessions de certification RS7100 organisées tous les 15 jours.
- Accès à l'examen ouvert aux parcours 35h comme 70h.
- La présentation à l'épreuve est organisée conformément aux modalités définies par le certificateur.
- Examen réalisé en présentiel, sur modèle vivant.
- Mise en situation reproduisant des conditions professionnelles réelles.
- Certification évaluée devant deux membres du jury, dont au moins un professionnel externe au centre de formation.

Modalité d'évaluation - Certification RS7100

L'épreuve certificative consiste en une mise en situation professionnelle sur modèle vivant.

Le candidat doit notamment :

- réaliser un entretien d'accueil,
- compléter la fiche diagnostic,
- préparer l'ongle naturel,
- procéder au rallongement,
- organiser et entretenir son poste de travail,
- construire l'ongle en gel et façonner l'architecture,
- finaliser la prestation (mise en couleur ou décoration).

L'épreuve inclut également la réalisation d'une dépose (vernis semi-permanent ou gel UV), afin d'évaluer la capacité du candidat à retirer la matière en respectant l'intégrité de l'ongle naturel.

Cette évaluation permet au jury d'apprécier :

- la maîtrise des techniques,
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- l'organisation du poste de travail,
- la qualité esthétique du résultat final,
- la capacité à effectuer une dépose conforme aux bonnes pratiques.

Mention réglementaire : délivrance de la certification

La certification RS7100 – Techniques professionnelles de prothèse ongulaire est délivrée exclusivement par le certificateur, organisme enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences.

SAIMINE BEAUTY ne délivre pas la certification.

L'organisme prépare les candidats et organise l'épreuve d'évaluation conformément aux exigences du certificateur.

Grille d'évaluation et critères de réussite

L'évaluation finale s'appuie sur la grille officielle du certificateur, utilisée dans le cadre de la certification RS7100.

Elle couvre les 7 compétences opérationnelles du référentiel.

La validation de la certification nécessite l'obtention d'un score minimum de 35/43, selon les critères présentés dans le tableau ci-dessous :

COMPÉTENCE ÉVALUÉE	CRITÈRES D'ÉVALUATION PRINCIPAUX	DURÉE	POINTS
C1. Phase d'installation du plan de travail	Le candidat organise son plan de travail de manière fonctionnelle afin d'avoir ses produits et matériels à portée de main pour réaliser la prestation.	15 minutes	13
C2. Phase de diagnostic client	Le candidat accueille le participant qui joue le rôle de la cliente, il établit le diagnostic de ses mains et ongles, la questionne pour comprendre sa situation et renseigne la fiche du suivi client.		
C3. Préparation de la prestation de prothèse ongulaire	Le candidat réalise sur le modèle vivant les différences actions préparatoires et utilise les outils et techniques.	2 heures 15	30
C4. Réalisation de la pose du chablon	À partir d'une forme imposée de l'ongle (carré ou amande), le candidat réalise une pose de chablon sur le modèle vivant, il réalise les différentes découpes et ajuste le chablon à l'ongle naturel.		
C5. Réalisation de l'effet bombé	Le candidat réalise un effet bombé sur le modèle vivant, sur la zone de renfort et effectue le limage en diamant.		
C6. Réalisation de la décoration de l'ongle	Le candidat réalise une décoration de l'ongle, sur le modèle vivant.		
C7. Réalisation de la dépose d'un vernis semi-permanent ou d'un ongle en Gel UV	Le candidat réalise une dépose de l'ongle, sur le modèle vivant, en utilisant des produits de fonte ou matériel adéquat.		

L'ensemble de ces modalités d'évaluation garantit une préparation progressive et complète de l'apprenant à la certification RS7100, conformément au référentiel de compétences RS7100 et aux modalités définies par le certificateur.

Documents remis en fin de parcours

- Une attestation de fin de formation est remise à chaque apprenant(e) ayant suivi l'intégralité du parcours.
- En cas de réussite à l'épreuve certificative, le candidat obtient la certification RS7100. Sa transmission intervient dans un délai dépendant du certificateur (30 jours).

Procédure de rattrapage

- En cas d'échec à une ou plusieurs compétences de la certification, le candidat pourra repasser un examen de rattrapage sous un mois minimum en faisant la demande auprès de la responsable de l'organisme de formation. Le coût de repassage est de 250 € TTC.

Ce tarif est indépendant du coût de la formation et ne peut pas faire l'objet d'un financement.

Décision de certification des compétences au rattrapage

Le candidat est inscrit à une nouvelle session de certification afin de se présenter à l'examen de rattrapage. Les dates de cette session lui seront communiquées par email après validation de sa candidature par l'organisme certificateur.

À réception de cette information, le candidat dispose d'un délai de sept jours calendaires pour confirmer sa participation par retour de mail.

À défaut de réponse dans ce délai, la participation à la session de rattrapage ne pourra être garantie.

Voie de recours

En cas de non-obtention de la certification, le candidat peut exercer un recours en adressant un courrier recommandé au directeur du centre d'examen, dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de notification des résultats.

La demande est étudiée par le responsable du centre de formation, qui peut, le cas échéant, soumettre le dossier au jury de certification.

Si le jury accepte d'examiner à nouveau le dossier, il statue à l'unanimité.

La décision du jury est souveraine et définitive, sans autre voie de recours possible.

ASSIDUITÉ ET OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'apprenant s'engage à :

- respecter les horaires de formation,
- signer les feuilles d'émargement quotidiennes réaliser les exercices demandés.

L'attestation de fin de formation est délivrée uniquement si l'assiduité est démontrée, conformément aux exigences légales et aux obligations des financeurs.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu de formation

Centre SAIMINE BEAUTY

37 rue Berlioz — 77290 Mitry-Mory (Île-de-France)

Les formations sont réalisées dans des locaux conformes aux règles de sécurité applicables.

L'accessibilité des locaux et les éventuels besoins d'aménagement sont étudiés au cas par cas lors de l'entretien préalable, en lien avec le référent handicap.

Horaires

9h00 - 12h30 / 13h15 - 16h45

Accès voiture

- Accès direct via A104, sortie Mitry-Mory / Villeparisis
- Depuis Paris : A3 → A104
- Depuis Aéroport CDG : 10 minutes en voiture

Accès transports

- RER B – Gare Mitry-Claye

→ Environ 8 minutes à pied du centre

Stationnement

- Stationnement gratuit dans la rue
- Accès possible à l'allée privée (selon disponibilité)

Pause déjeuner

- Repas possible sur place
- Commerces et restaurants à proximité immédiate

Hébergement

- Hôtels disponibles à proximité : Claye-Souilly, Mitry-Mory, Villeparisis...

TARIFS ET FINANCEMENTS DE LA FORMATION

DURÉE	FINALITÉ PÉDAGOGIQUE	MODALITÉS & NIVEAU D'AUTONOMIE VISÉ	TARIF TTC
35h	Acquisition des compétences techniques fondamentales de la prothèse ongulaire.	Mise en pratique progressive jusqu'à la réalisation en autonomie supervisée, avec ajustements guidés par le formateur.	1 190 €

70h	Consolidation, perfectionnement et professionnalisation de la pratique.	Renforcement technique jusqu'à l'autonomie professionnelle complète : réalisation fluide, stable, structurée et reproductible sur modèles réels.	1 490 €
-----	---	--	---------

TVA non applicable – article 293 B du CGI.

Ce tarif comprend :

- L'intégralité des heures de formation en présentiel
- Le livret pédagogique remis le premier jour
- Le matériel mis à disposition pour la pratique en présentiel
- L'accompagnement pédagogique, les démonstrations techniques et les corrections individualisées
- Les mises en situation professionnelles sur modèles vivants
- Le suivi de la progression et les évaluations continues
- L'accès à une session d'évaluation certificative RS7100
(la certification est délivrée par le certificateur en cas de validation)

Financement

Plusieurs solutions de financement peuvent permettre l'accès à la formation :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**

Financement possible via MonCompteFormation, sous réserve d'éligibilité du dossier et de validation sur la plateforme.

- **OPCO**

Prise en charge possible dans le cadre du plan de développement des compétences, selon les critères propres à l'OPCO dont dépend l'entreprise.

- **France Travail (ex-Pôle emploi)**

Financement envisageable sous conditions d'éligibilité et après validation du conseiller référent.

- **Financement par l'entreprise**

Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation ou d'un projet d'évolution professionnelle.

- **FAFCEA**

Prise en charge possible pour les artisans inscrits au Répertoire des Métiers, sous réserve d'éligibilité selon les critères en vigueur du FAFCEA.

- **Paiement personnel**

Règlement possible par l'apprenant(e), avec option de paiement en plusieurs fois, jusqu'à 4 fois sans frais.

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DÉLAIS D'ACCÈS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription est considérée comme validée après acceptation du dossier par l'organisme de formation et confirmation par la plateforme de financement le cas échéant (CPF, OPCO, France Travail...).

Dans le cadre du CPF, l'inscription devient définitive après validation par l'apprenant(e) et acceptation par l'organisme de formation via la plateforme Mon Compte Formation.

Selon le mode de financement choisi

- Contrat ou validation d'inscription via la plateforme : CPF
- Contrat de formation : financement personnel
- Convention de formation : entreprise, OPCO, France Travail, FAFCEA

Pièces et documents administratifs requis

- Pièce d'identité
- Justificatifs CPF si applicable (numéro de dossier, pièce d'identité)
- Attestation employeur en cas de financement entreprise
- Notification de prise en charge OPCO, France Travail ou FAFCEA

Une fois l'ensemble des éléments validés, la confirmation d'inscription est transmise par e-mail.

2. DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Nos formations sont proposées tout au long de l'année, avec plusieurs sessions planifiées.

- Inscriptions possibles jusqu'à 11 jours ouvrés minimum avant le début de la session (notamment dans le cadre du CPF), sous réserve de places disponibles.
- Délai moyen entre la demande et l'entrée en formation : minimum 11 jours ouvrés, généralement compris entre 11 et 15 jours ouvrés selon le mode de financement, incluant :
 - la validation administrative,
 - la validation du financement le cas échéant,
 - les délais réglementaires applicables (notamment le délai de rétractation le cas échéant).

Une convocation officielle est envoyée avant le début de la session comportant :

- les dates de formation,
- les horaires,
- l'adresse du centre,
- les modalités pratiques (modèles, matériel, stationnement, restauration).

3. MODALITÉS FINANCIÈRES SELON LE TYPE DE FINANCEMENT

3.1 Financement personnel

Les apprenant(e)s finançant eux-mêmes leur formation peuvent régler :

- en un seul paiement,
- ou en 4 mensualités sans frais, sous réserve d'acceptation de l'échéancier.

En cas de paiement échelonné :

- la première mensualité est prélevée après expiration du délai légal de rétractation,
- les mensualités suivantes sont prélevées selon l'échéancier défini avec l'apprenant(e).

Aucun acompte séparé n'est exigé lorsque le paiement en plusieurs fois est choisi.

3.2 Financement CPF

- Aucun paiement direct ne peut être demandé à l'apprenant(e), sauf en cas de reste à charge prévu par la réglementation.
- Toute facturation est réalisée exclusivement via la plateforme EDOF.
- SAIMINE BEAUTY applique strictement les exigences de la Caisse des Dépôts : assiduité, justificatifs, traçabilité, déclarations.
- Toute demande d'annulation ou de rétractation s'effectue conformément aux modalités prévues par la plateforme Mon Compte Formation.

3.3 Financement OPCO

Prise en charge possible selon les règles du plan de développement des compétences et les critères propres à l'OPCO. La formation débute sous réserve de validation du financement et de complétude du dossier administratif.

3.4 Financement France Travail

Financement envisageable sous conditions, après validation du conseiller référent.

La formation débute sous réserve de validation du financement et de complétude du dossier administratif.

3.5 Financement FAFCEA

Prise en charge possible pour les artisans inscrits au Répertoire des Métiers, selon les conditions définies par le FAFCEA.

La formation débute sous réserve de validation du financement et de complétude du dossier administratif.

4. DROITS DE RÉTRACTATION SELON LE MODE DE FINANCEMENT

4.1 Financement personnel (contrat de formation)

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail, l'apprenant(e) dispose d'un délai de 10 jours calendaires à compter de la signature pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

La rétractation peut être effectuée par tout moyen permettant d'en attester la réception (courrier, mail, etc.).

4.2 Financement CPF

Conformément aux règles du Compte Personnel de Formation, un délai minimum de 11 jours calendaires est appliqué entre la validation de l'inscription et le début de la formation. Durant ce délai, l'inscription reste modifiable ou annulable par l'apprenant via la plateforme Mon Compte Formation.

Ce délai correspond à une période de confirmation préalable à l'entrée en formation, conformément aux règles du Compte Personnel de Formation.

4.3 Financement par une entreprise

Les conditions d'annulation ou de rétractation dépendent des dispositions prévues dans le contrat, la convention ou la politique interne de l'entreprise.

4.4 Financement OPCO

Les conditions d'annulation ou de rétractation dépendent des règles applicables par l'OPCO concerné.

4.5 Financement France Travail

Les conditions d'annulation ou de rétractation dépendent des modalités définies dans l'accord de prise en charge.

4.6 Financement FAFCEA

Les conditions d'annulation ou de rétractation dépendent des règles de prise en charge définies par le FAFCEA.

5. ANNULATION PAR L'APPRENANT(E) (HORS RÉTRACTATION LÉGALE)

En cas d'annulation par l'apprenant(e), les frais suivants pourront être appliqués

- Plus de 14 jours avant le début de la formation : remboursement intégral
- Entre 7 et 14 jours avant : facturation à hauteur de 50 % du montant de la formation
- Moins de 7 jours avant : facturation à hauteur des frais engagés, pouvant aller jusqu'à 100 % du montant de la formation

Les frais appliqués sont proportionnés aux dépenses réellement engagées par l'organisme de formation. Dans le cadre d'un financement via le Compte Personnel de Formation, les conditions d'annulation et les éventuelles conséquences financières sont exclusivement régies par les règles de la plateforme Mon Compte Formation, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Toute formation commencée est due dans son intégralité, sauf dispositions spécifiques prévues par le mode de financement.

6. ANNULATION PAR SAIMINE BEAUTY

En cas d'annulation de la formation due notamment à :

- maladie de la formatrice
 - effectif insuffisant,
 - cas de force majeure,
 - ou tout autre empêchement indépendant de la volonté de l'organisme,
- une nouvelle date de formation sera proposée.

Si aucune date de report ne convient à l'apprenant(e), un remboursement intégral des sommes versées sera effectué. L'organisme de formation ne pourra être tenu responsable des frais engagés par l'apprenant(e), notamment les frais de transport, d'hébergement ou autres dépenses annexes.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ACCESSIBILITÉ

Encadrement pédagogique

La formation est animée par Farah GHOUL, justifiant de plus de 5 ans d'expérience dans le domaine de la prothèse ongulaire, et disposant des compétences pédagogiques nécessaires à la transmission des savoir-faire. Le curriculum vitae ainsi que les justificatifs de compétences et de qualification de la formatrice sont disponibles sur simple demande.

Son rôle est :

- d'accompagner chaque apprenant(e) dans sa progression,
- de démontrer les gestes techniques,
- de corriger progressivement la posture et l'exécution,
- d'assurer un guidage constant jusqu'à l'autonomie.

L'apprentissage se déroule dans un cadre structuré, bienveillant et sécurisé, avec un suivi attentif de l'évolution de chaque apprenant.

Pour garantir un accompagnement personnalisé et de qualité, le taux d'encadrement est fixé à 1 formateur pour 6 apprenant(e)s maximum.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle, un professionnel expérimenté pourra assurer la continuité pédagogique afin de garantir le maintien du déroulement de la formation.

Son rôle est :

- d'accompagner chaque apprenant(e) dans sa progression,
- de démontrer les gestes techniques,
- de corriger progressivement la posture et l'exécution,
- d'assurer un guidage constant jusqu'à l'autonomie.

L'apprentissage se déroule dans un cadre structuré, bienveillant et sécurisé, avec un suivi attentif de l'évolution de chaque apprenant.

Pour garantir un accompagnement personnalisé et de qualité, le taux d'encadrement est fixé à 1 formateur pour 6 apprenant(e)s maximum.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle, un professionnel expérimenté pourra assurer la continuité pédagogique afin de garantir le maintien du déroulement de la formation.

Accessibilité

SAIMINE BEAUTY s'engage à rendre la formation accessible au plus grand nombre.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques avant l'inscription, afin d'étudier avec le référent handicap les aménagements possibles :

- adaptation du rythme,
- supports pédagogiques spécifiques,
- outils techniques adaptés,
- assistance pédagogique personnalisée.

Le référent handicap est disponible pour analyser chaque situation et proposer des solutions adaptées.

Référent handicap : Farah GHOUL

Contact : 07 49 43 94 76 – saimineacademy@hotmail.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET RÉCLAMATIONS

Un règlement intérieur est remis à chaque apprenant(e) avant le début de la formation.

Pour toute réclamation concernant la formation, l'organisation, ou le déroulement :

Contact : saimineacademy@hotmail.com

Objet du mail : "Réclamation – [Votre nom] – [Nom de la formation]"

Un accusé de réception sera envoyé sous 7 jours ouvrés.

La réclamation sera instruite et une réponse définitive sera apportée sous 30 jours maximum.

ENGAGEMENT QUALITÉ, PROTECTION DES DONNÉES ET RÉFÉRENCES LÉGALES

Engagement qualité

SAIMINE BEAUTY est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Cette certification atteste de la conformité de nos pratiques au Référentiel National Qualité (RNQ) et garantit notamment :

- la qualité de l'ingénierie pédagogique,
- la qualification et la compétence des formateurs,
- la satisfaction et le suivi des apprenant(e)s,
- la transparence et la fiabilité des informations fournies,
- la prise en compte des retours apprenant(e)s et l'amélioration continue.

Les documents administratifs et justificatifs (attestations formateurs, plannings détaillés, conventions, bilans pédagogiques, etc.) peuvent être mis à disposition des financeurs (EDOF, OPCO, France Travail...) sur simple demande.

Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), SAIMINE BEAUTY garantit :

- la confidentialité des données collectées,
- l'utilisation de ces données uniquement dans le cadre :
 - de l'inscription,
 - de la gestion administrative,
 - du suivi pédagogique,
 - et des démarches liées à la certification,
- l'absence de transmission à des tiers sans accord explicite de l'apprenant(e).

Les données administratives sont conservées 5 ans.

Les données comptables, conformément au Code de commerce, sont conservées 10 ans.

Les données pédagogiques peuvent être conservées jusqu'à 10 ans en cas de financement public.

Après expiration des durées légales, les données sont supprimées ou anonymisées.

Chaque participant dispose d'un droit :

- d'accès,
- de rectification,
- d'effacement,
- de portabilité de ses données.

Pour toute demande relative à l'exercice de ces droits : saimineacademy@hotmail.com

La politique de confidentialité complète est remise au moment de l'inscription.

INFORMATION CERTIFICATEUR

FORMATION NAIL-PRO91

32 rue de Tournenfil

91520 Mennecy – France

contact@formation-nail-pro91.fr

09 74 56 72 44

La certification « Réaliser des techniques de prothésie ongulaire », enregistrée sous le numéro RS7100, est inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences depuis le 28/03/2025.

FORMATION NAIL-PRO91 est le certificateur officiel de cette certification.

Liens officiels

- Site du certificateur : <https://www.formation-nail-pro91.fr/>
- Fiche certification RS7100 – France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7100/>